

Image not found or type unknown



Droit du conjoint survivant loi 2001

Par **gartempe**, le **05/03/2015** à **13:58**

Je souhaiterais savoir si la loi de 2001 sur les droits des conjoints survivants est rétroactive. En clair, mon père est décédé en 1988 et ma mère a bénéficié du quart en usufruit. La loi de 2001 a-t-elle changé cette disposition ?
Merci par avance de votre réponse.